



DESMODUR L 75

Version 9.0

Date de révision 25.10.2018

112000013299

Date d'impression
26.10.2018

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

DESMODUR L 75

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation:

Durcisseur pour matériaux de revêtement ou adhésifs pour applications industrielles ou professionnelles

Utilisations déconseillées:

Non approprié pour les travaux à domicile (bricolage).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Covestro Deutschland AG
COV-CTO-HSEQ-PSRA-PSI
D-51365 LEVERKUSEN

Tel.: +49 214 6009 4068
E-mail: ProductSafetyEMLA@covestro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: +33 (0) 1 45 42 59 59
Covestro (France) SNC.: 01 82 88 70 72
+49 214 30 99300 (sapeur-pompiers Bayer Allemagne)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Liquides inflammables, Catégorie 2 (H225)
Toxicité aiguë, Par inhalation, Catégorie 4 (H332)
Irritation oculaire, Catégorie 2 (H319)
Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 (H334)
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique), Catégorie 3 (H336)

2.2 Éléments d'étiquetage



Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Polyisocyanate aromatique
acétate d'éthyle
Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Caractéristiques dangereuses et éléments d'étiquetage supplémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

En cas d'hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique), la manipulation du produit est déconseillée.
 Les symptômes touchant les voies respiratoires peuvent encore apparaître quelques heures après une surexposition.
 Les poussières, vapeurs et aérosols constituent le principal risque pour les voies respiratoires.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Type de produit: Mélange

3.2 Mélanges

polyisocyanate aromatique

env. 75 % dans de l'acétate d'éthyle

Composants dangereux

Polyisocyanate aromatique

Concentration [% en poids]: env. 75

No.-CAS: 53317-61-6

Classification (1272/2008/CE): Eye Irrit. 2 H319 Skin Sens. 1 H317

acétate d'éthyle

Concentration [% en poids]: env. 25

No.-Index: 607-022-00-5

No.-CE: 205-500-4

Numéro d'Enregistrement REACH: 01-2119475103-46-0017

No.-CAS: 141-78-6

Classification (1272/2008/CE): Flam. Liq. 2 H225 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H336

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Concentration [% en poids]: < 0,5

No.-Index: 615-006-00-4

No.-CE: 247-722-4

Numéro d'Enregistrement REACH: 01-2119454791-34-0001, 01-2119454791-34-0006, 01-2119454791-34-0007

No.-CAS: 26471-62-5

Classification (1272/2008/CE): Canc. 2 H351 Acute Tox. 1 Par inhalation H330 Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 STOT SE 3 H335 Resp. Sens. 1 H334 Skin Sens. 1 H317 Aquatic Chronic 3 H412

Concentrations limites spécifiques:

Resp. Sens. 1

H334

>= 0,1 %

Le ou les polymères, y compris leurs impuretés, sont exemptés des dispositions relatives à l'enregistrement conformément à l'article 2(9) du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 ; aucune annexe n'est par conséquent fournie. Les informations nécessaires concernant les conditions opératoires et les mesures de gestion des risques (RMM) sont disponibles au chapitre 8 de cette FDS.

Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement préoccupante en concentration suffisante pour que l'obligation d'information soit appliquée (Normative REACH (CE) N°. 1907/2006, Article 59).

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: Enlever immédiatement les vêtements et chaussures souillés et éclaboussés, les décontaminer et les éliminer.

En cas d'inhalation: Amener la personne à l'air frais, la garder au calme, faire en sorte qu'elle ne prenne pas froid; en cas de difficultés respiratoires, apporter une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, se laver abondamment à l'eau chaude et au savon ou utiliser de préférence un produit de lavage à base de polyéthylène-glycol. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Rincer les yeux autant que possible à l'eau tiède en laissant les paupières ouvertes pendant un laps de temps assez long (au moins 10 minutes). Consulter un oculiste par la suite.

En cas d'ingestion: NE PAS faire vomir. Laver/nettoyer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Avis aux médecins: Ce produit irrite les voies respiratoires et peut entraîner une sensibilisation de la peau et des voies respiratoires. Les symptômes d'irritation aiguë ou de rétrécissement pulmonaire sont traités en premier lieu. Un suivi médical prolongé peut s'avérer nécessaire selon l'étendue de l'exposition et des troubles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

mesures thérapeutiques: Pas d'information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 D'extinction approprié

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, poudre d'extinction, en cas d'incendie important, on peut aussi utiliser un jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il y a formation de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'oxydes d'azote, de vapeurs d'isocyanate et de traces d'acide cyanhydrique. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie dans les environs, élévation de pression dans les emballages fermés, d'où risque d'éclatement des récipients. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par le feu et, si possible, les retirer de la zone dangereuse.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas de lutte contre les incendies, protection des voies respiratoires avec apport d'air indépendant et tenue

de protection contre les produits chimiques à fermeture étanche nécessaires.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans le sol, dans les eaux de surface ou la nappe phréatique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection (voir section 8). Veiller à une aération/ventilation suffisante. Eloigner les personnes non concernées.

6.2 Mesures liées à l'environnement

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduaires; ne pas verser à même le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever par un moyen mécanique; recouvrir les résidus à l'aide d'un matériau humide et absorbant (ex: sciure, liant chimique à base desilicate de calcium hydraté, sable). Après une heure environ, mettre dans des fûts appropriés; ne pas fermer (dégagement de CO₂!), se contenter de couvrir. Maintenir l'humidité, puislaisser à l'air libre dans un lieu surveillé, pendant plusieurs jours.

Il est possible de décontaminer la zone du déversement avec la solution de décontamination recommandée ci-après :

Solution de décontamination 1 : 8 à 10 % de carbonate de soude et 2 % de savon liquide dans de l'eau

Solution de décontamination 2 : Savon liquide/jaune (savon de potassium avec ~15 % d'agent tensioactif anionique) : 20 ml ; eau : 700 ml ; polyéthylène glycol (PEG 400) : 350 ml

Agent de décontamination 3 : lessive liquide commerciale à 30 % (contenant du monoéthanolamine), eau à 70 %

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'évacuation voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Une ventilation par aspiration d'air est nécessaire en cas de mise en oeuvre par pulvérisation.

En cas de produits solides : Eviter le dépôt et la formation de poussières.

Aux postes de travail où les concentrations d'aérosols et/ou de vapeurs d'isocyanate risquent d'être élevées, tout dépassement de la valeur limite d'exposition doit être évité au moyen d'une ventilation ciblée. Le flux d'air extrait ne doit pas être au contact du personnel. Les seuils de concentration dans l'air indiqués au section 8 doivent être surveillés.

En cas de produits à base de solvants : Protection antidéflagrante nécessaire.

Il convient de respecter les mesures de protection personnelles figurant au section 8. Respecter les mesures de protection indispensables lors de la manipulation des isocyanates. Eviter absolument tout contact avec la peau et les yeux ainsi que l'inhalation de vapeurs.

Conserver à l'écart des denrées alimentaires. Se laver les mains à chaque pause/arrêt de travail; appliquer une crème protégeant la peau. Entreposer séparément les vêtements de travail. Enlever immédiatement tout

vêtement souillé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker les récipients à l'abri de l'humidité et hermétiquement fermés, dans un endroit frais et bien aéré. Pour d'autres conditions de stockage à respecter pour des raisons d'assurance-qualité, veuillez consulter notre Fiche technique.

Classe de stockage 3: Liquides inflammables
(Allemagne) (TRGS 510) :

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Substance	No.-CAS	Base	Type	Valeur	Valeur Limite Plafond	Remarques
acétate d'éthyle	141-78-6	INRS (FR)	VME	400 ppm 1.400 mg/m3		Limite indicative (VL)
acétate d'éthyle	141-78-6	INRS (FR)				Listé.
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	INRS (FR)	VLE	0,02 ppm 0,16 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	INRS (FR)	VME	0,01 ppm 0,08 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	INRS (FR)				Listé.
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	INRS (FR)	VLE	0,02 ppm 0,16 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	INRS (FR)	VME	0,01 ppm 0,08 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	INRS (FR)				Listé.
acétate d'éthyle	141-78-6	INRS (FR)	VME	400 ppm 1.400 mg/m3		Limite indicative (VL)
acétate d'éthyle	141-78-6	INRS (FR)				Listé.
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	INRS (FR)	VLE	0,02 ppm 0,16 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	INRS (FR)	VME	0,01 ppm 0,08 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	INRS (FR)				Listé.
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	INRS (FR)	VLE	0,02 ppm 0,16 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	INRS (FR)	VME	0,01 ppm 0,08 mg/m3		Limite indicative (VL)
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	INRS (FR)				Listé.

Valeur EWB (Expositionsbeurteilungswert) selon TRGS 430: La teneur en polyisocyanates (oligomères TDI et/ou prépolymères) est de 75 %. Il faut utiliser pour cela une valeur EBW (Expositionsbeurteilungswert) de 0,35 mg/m³.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)**Polyisocyanate aromatique**

Type de valeur	Voie d'exposition	Effets sur la santé	Valeur	Remarques
				non requis

acétate d'éthyle

Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	734 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	1468 mg/m3	
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	734 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	1468 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Travailleurs	Dermique	Long terme - effets systémiques	63 mg/kg p.c./jour	
Travailleurs	Dermique	Aigu - effets systémiques		Non pertinent
Travailleurs	Dermique	Long terme - effets locaux		Pas d'évaluation quantitative des risques possible.
Travailleurs	Dermique	Aigu - effets locaux		Non pertinent
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	367 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	734 mg/m3	
Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	367 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	734 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Consommateurs	Dermique	Long terme - effets systémiques	37 mg/kg p.c./jour	
Consommateurs	Dermique	Aigu - effets systémiques		Non pertinent
Consommateurs	Dermique	Long terme - effets locaux		Pas d'évaluation quantitative des risques possible.
Consommateurs	Dermique	Aigu - effets locaux		Non pertinent
Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	4,5 mg/kg p.c./jour	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Consommateurs	Oral(e)	Aigu - effets systémiques		Non pertinent

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Type de valeur	Voie d'exposition	Effets sur la santé	Valeur	Remarques
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,035 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets	0,14 mg/m3	Critère d'effet le plus

		systemiques		important : irritation (voies respiratoires)
Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,035 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	0,14 mg/m3	Critère d'effet le plus important : irritation (voies respiratoires)
Travailleurs	Dermique	Long terme - effets systemiques		Pas d'évaluation quantitative des risques possible. Critère d'effet le plus important : irritation (cutanée)
Travailleurs	Dermique	Aigu - effets systemiques		Pas d'évaluation quantitative des risques possible. Critère d'effet le plus important : irritation (cutanée)
Travailleurs	Dermique	Long terme - effets locaux		Pas d'évaluation quantitative des risques possible. Critère d'effet le plus important : irritation (cutanée)
Travailleurs	Dermique	Aigu - effets locaux		Pas d'évaluation quantitative des risques possible. Critère d'effet le plus important : irritation (cutanée)

La concentration prévisible sans effet (PNEC)**acétate d'éthyle**

Compartiment	Valeur	Remarques
Eau douce	0,26 mg/l	
Sédiment d'eau douce	1,25 mg/kg	Poids sec
Eau de mer	0,026 mg/l	
Sédiment marin	0,125 mg/kg	Poids sec
Station de traitement des eaux usées	650 mg/l	
Sol	0,24 mg/kg	Poids sec
Oral(e)	200 mg/kg	
Utilisation/rejet intermittent(e)	1,65 mg/l	

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Compartiment	Valeur	Remarques
Eau douce	0,013 mg/l	
Sédiment d'eau douce		Non pertinent
Eau de mer	0,00125 mg/l	
Sédiment marin		Non pertinent
Station de traitement des eaux usées	> 1 mg/l	
Sol	> 1 mg/kg	Poids sec
Oral(e)		Non pertinent

8.2 Contrôles de l'exposition**Protection respiratoire**

Port d'un masque respiratoire obligatoire dans des locaux insuffisamment ventilés ou en cas d'application par pulvérisation. Masque à apport d'air frais ou, pour des travaux de courte durée, masque à filtres combinés A2-P2 (EN529).

En cas d'hypersensibilité des voies respiratoires (asthme, bronchite chronique), la manipulation du produit est déconseillée.

Pour produits dépourvus de solvants :

Protection des mains

Matières appropriées sous réserve pour les gants de protection; EN374:
Caoutchouc butyle - IIR: épaisseur $\geq 0,5$ mm; temps de rupture ≥ 60 min.
Recommandation: éliminer les gants contaminés.

Protection des yeux

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.
En cas d'hypersensibilité de la peau, il est déconseillé d'utiliser ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect:	liquide	
Couleur:	presqu'incolore	
Odeur:	de solvant	
Seuil olfactif:	non déterminé	
pH:	Non applicable	
Point d'écoulement:	env. -16 °C	
Point/intervalle d'ébullition:	env. 75 °C à 1.013 hPa	
Point d'éclair:	env. 5 °C	DIN 51755
Taux d'évaporation:	non déterminé	
Inflammabilité:	non déterminé	
Indice de combustion:	non déterminé	
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:		
acétate d'éthyle	supérieure: 11,5 % (v) / inférieure: 2,2 % (v)	
Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)	supérieure: 9,5 % (v) / inférieure: 0,9 % (v)	
Pression de vapeur:	env. 228 hPa à 50 °C	EG A4
Densité de vapeur:	non déterminé	
Densité:	env. 1,17 g/cm ³ à 20 °C	DIN 53217
Miscibilité à l'eau:	non miscible à 15 °C	
Hydrosolubilité d'ingrédients:		
acétate d'éthyle	env. 85 g/l à 20 °C	
Tension superficielle:	non déterminé	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	non déterminé	
Température d'auto-inflammabilité:	non déterminé	
Température d'inflammation:	> 500 °C	DIN 51794
Température de décomposition:	non déterminé	
Viscosité, dynamique:	env. 1.600 mPa.s à 23 °C	DIN EN ISO 3219/A.3
propriétés explosives:	non déterminé	
Classe d'explosibilité de poussière:	non déterminé	
propriétés comburantes:	non déterminé	

9.2 Autres informations

Les valeurs indiquées ne correspondent pas dans tous les cas à la spécification du produit. Les données de spécification figurent dans la notice technique.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2 Stabilité chimique

A partir de 200 °C env., polymérisation et dégagement de CO₂.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec les amines et les alcools; en présence d'eau, dégagement de CO₂ entraînant une augmentation de pression dans les fûts fermés, d'où risque d'éclatement des fûts.

10.4 Conditions à éviter

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.5 Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux à condition de respecter les prescriptions de stockage et de manipulation.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Examens toxicologiques sur le produit ne sont pas disponibles.

Veillez trouver ci-dessous les données toxicologiques dont nous disposons concernant les composants (composants dangereux).

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë, par voie orale**

Polyisocyanate aromatique

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.1.

Etudes toxicologiques effectuées sur un produit comparable.

acétate d'éthyle

DL50 Rat, femelle: 10.170 mg/kg

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

DL50 Rat, mâle: 5.110 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 Rat, femelle: 4.130 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë: par voie cutanée

Polyisocyanate aromatique

Rat, mâle/femelle:

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Etudes menées sur un produit comparable.

acétate d'éthyle

DL50 Lapin, mâle: > 18.000 mg/kg

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

DL50 Lapin, mâle/femelle: > 9.400 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Toxicité aiguë, par inhalation

ATEmix (inhal.): > 1 mg/l, 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Méthode: Méthode de calcul

Polyisocyanate aromatique
CL50 Rat: > 3,820 mg/l, 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Évaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Etudes toxicologiques effectuées sur un produit comparable.

acétate d'éthyle
CL50 Rat: > 22,5 mg/l, 6 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Évaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
CL50 Rat, mâle/femelle: 0,107 mg/l, 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

CL50 Rat, mâle/femelle: 0,47 mg/l, 1 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Action irritante primaire sur la peau

Polyisocyanate aromatique
Espèce: Lapin
Résultat: légèrement irritant
Classification: Pas d'irritation de la peau
Etudes toxicologiques effectuées sur un produit comparable.

acétate d'éthyle
Espèce: Lapin
Durée d'exposition: 4 h
Résultat: non irritant
Classification: Pas d'irritation de la peau

Espèce: Expérience chez l'homme
Classification: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Espèce: Lapin
Résultat: fortement irritant
Classification: Provoque une irritation cutanée.

Action irritante primaire sur les muqueuses

Polyisocyanate aromatique
Espèce: Lapin
Résultat: irritant
Classification: Provoque une sévère irritation des yeux.
Etudes toxicologiques effectuées sur un produit comparable.

acétate d'éthyle
Espèce: Lapin
Résultat: légèrement irritant
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Espèce: Expérience chez l'homme
A concentration élevée, les vapeurs ont une action irritante sur les yeux et les muqueuses.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Espèce: Lapin
Résultat: fortement irritant
Classification: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Polyisocyanate aromatique
Sensibilisation cutanée:
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: positif
Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Etudes toxicologiques effectuées sur un produit comparable.

Sensibilisation respiratoire

Classification: Pas de classification selon les directives CE 2006/121/CE ou 1999/45/CE en tant que sensibilisateur des voies respiratoires.
Pas de sensibilisation d'ordre pulmonaire constatée lors de tests sur animaux.
Aucun potentiel de sensibilisation pulmonaire n'a été constaté sur le cobaye, aussi bien après induction intradermique qu'après inhalation de polyisocyanate à base de diisocyanate de toluylène.

acétate d'éthyle

Sensibilisation cutanée selon Magnusson/Kligmann (test de maximisation):
Espèce: Cochon d'Inde
Résultat: négatif
Classification: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Sensibilisation cutanée (essai du ganglion lymphatique local (LLNA)):
Espèce: Souris
Résultat: positif
Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Méthode: OCDE Ligne directrice 429

Sensibilisation respiratoire

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
Classification conformément à la Directive 2006/121/CE Annexe VI

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Polyisocyanate aromatique
Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle

LOAEL: 350 ppm
Voie d'application: Par inhalation
Espèce: Rat, mâle/femelle
Doses: 0 - 350 - 750 - 1500 ppm
Durée d'exposition: 13 w
Fréquence de traitement: 6 h par jour, 5 jours par semaine
Organes cibles: Paroi nasale
Substance d'essai: vapeur
Méthode: OCDE Ligne directrice 413

NOAEL: 900 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)
Espèce: Rat, mâle/femelle
Doses: 0 - 300 - 900 - 3600 mg/kg
Durée d'exposition: 13 w
Fréquence de traitement: quotidiennement

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

LOAEL: 0,05 ppm
Voie d'application: Par inhalation
Espèce: Rat, mâle/femelle
Doses: 0 - 0,05 - 0,15 ppm
Durée d'exposition: 2 a
Fréquence de traitement: 6 h par jour, 5 jours par semaine
Organes cibles: Paroi nasale
Substance d'essai: comme vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 453

LOAEL: 0,05 ppm
Voie d'application: Par inhalation
Espèce: Souris, mâle/femelle
Doses: 0 - 0,05 - 0,15 ppm
Durée d'exposition: 2 a
Fréquence de traitement: 6 h par jour, 5 jours par semaine
Organes cibles: Paroi nasale, Poumons
Substance d'essai: comme vapeur
Méthode: OCDE ligne directrice 453

Cancérogénicité

Polyisocyanate aromatique
Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle
Pas de données disponibles.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Espèce: Rat, mâle/femelle
Voie d'application: Par inhalation
Doses: 0 - 0,05 - 0,15 ppm
Substance d'essai: comme vapeur
Durée d'exposition: 2 a
Fréquence de traitement: 6 heures/jour 5 jours/semaine
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Pas d'augmentation de l'incidence des tumeurs.

Espèce: Souris, mâle/femelle
Voie d'application: Par inhalation
Doses: 0 - 0,05 - 0,15 ppm
Substance d'essai: comme vapeur
Durée d'exposition: 2 a
Fréquence de traitement: 6 heures/jour 5 jours/semaine
Méthode: OCDE ligne directrice 453
Pas d'augmentation de l'incidence des tumeurs.

Toxicité reproductrice/Fertilité

Polyisocyanate aromatique
Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle
Les données disponibles ne montrent aucun signe d'une toxicité pour la reproduction.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
NOAEL - Parents: < 0,02 ppm
NOAEL – F1: 0,08 ppm
NOAEL (parents, fertilité): 0,3 ppm
Espèce: Rat, mâle/femelle
Voie d'application: Par inhalation
Doses: 0 - 0,02 - 0,08 - 0,30 ppm
Substance d'essai: comme vapeur
Fréquence de traitement: (6 h par jour, 5 jours par semaine)
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Toxicité pour la reproduction/Térogénicité

Polyisocyanate aromatique
Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle
NOAEL (térogénicité): 20000 ppm
NOAEL (maternel): 16000 ppm
NOAEL (toxicité pour le développement): 20000 ppm
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Par inhalation
Doses: 0 - 10000 - 16000 - 20000 ppm
Méthode: OCDE Ligne directrice 414
Études menées sur un produit comparable.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
NOAEL (tératogénicité): 0,5 ppm
NOAEL (maternel): 0,1 ppm
NOAEL (toxicité pour le développement): 0,1 ppm
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Par inhalation
Doses: 0 - 0,02 - 0,10 - 0,50 ppm
Fréquence de traitement: 6 heures/jour (durée d'exposition : 10 jours (jour 6 – 15 post-coïtum))
Période d'essai: 21 d
Substance d'essai: comme vapeur
Méthode: OCDE Ligne directrice 414
Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

Génotoxicité in vitro

Polyisocyanate aromatique
Type de test: Test sur Salmonella/microsomes (test d'Ames)
Résultat: Aucun effet mutagène observé.
Méthode: OCDE Ligne directrice 471
Etudes toxicologiques effectuées sur un produit comparable.

acétate d'éthyle

Type de test: Test sur Salmonella/microsomes (test d'Ames)
Activation métabolique: avec/sans
Résultat: Aucun effet mutagène observé.
Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Type de test: Test in vitro de mutation des gènes sur des cellules de mammifères
Système test: Cellules de lymphome de souris
Activation métabolique: avec/sans
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Type de test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système test: Cellulaires d'ovaires de hamster chinois (CHO)
Activation métabolique: avec/sans
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 473

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Type de test: Test sur Salmonella/microsomes (test d'Ames)
Système test: Salmonella typhimurium
Activation métabolique: sans
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Type de test: Test sur Salmonella/microsomes (test d'Ames)
Système test: Salmonella typhimurium
Activation métabolique: avec
Résultat: positif
Méthode: OCDE Ligne directrice 471

Génotoxicité in vivo

Polyisocyanate aromatique
Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle

Type de test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Souris, mâle
Voie d'application: Intrapéritonéal
Dose: 0 - 100 - 200 - 400 - 800 mg/kg
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Type de test: Test du micronoyau
Espèce: Souris, mâle/femelle
Voie d'application: Par inhalation
Durée d'exposition: 6 h
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 474
Substance d'essai: comme vapeur

Évaluation STOT – exposition unique

Polyisocyanate aromatique
Donnée non disponible

acétate d'éthyle
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Voie d'exposition: Par inhalation
Organes cibles: Voies respiratoires
Peut irriter les voies respiratoires.

Évaluation STOT – exposition répétée

Polyisocyanate aromatique
Donnée non disponible

acétate d'éthyle
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Polyisocyanate aromatique
Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation CMR

Polyisocyanate aromatique
Cancérogénicité: Pas de données disponibles.
Mutagénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité: Pas de données disponibles.
Toxicité reproductive/Fertilité: Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité: Les tests in vitro et in vivo n'ont montré aucun effet mutagène. Sur la base de ces données, cette substance n'est pas classée comme étant mutagène.
Tératogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité reproductive/Fertilité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Cancérogénicité: Les tests pratiqués sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène après inhalation. L'Union Européenne classe ce produit comme cancérigène. Susceptible de provoquer le cancer (Carc. 2).
Mutagénicité: Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes qui n'ont pas été observés dans les tests in vivo. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité reproductive/Fertilité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation toxicologique

acétate d'éthyle

Effets aigus: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Effets aigus: Mortel par inhalation. Irritation sévère de la peau Irritation sévère des yeux

Sensibilisation: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Toxicité à dose répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information(s) supplémentaire(s)

Propriétés/effets particuliers: En cas de surexposition: risque d'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires, plus ou moins prononcé selon la concentration. Risque de malaises ultérieurs et risque de développement d'une hypersensibilité (malaises respiratoires, toux, asthme). Les personnes hypersensibles sont susceptibles de souffrir de ces effets, même à de faibles concentrations en isocyanate, y compris des concentrations inférieures à la limite d'exposition professionnelle. En cas de contact prolongé avec la peau, risque d'irritation et d'effet tannant.

Les expérimentations animales et d'autres études indiquent que le contact cutané avec les diisocyanates pourrait jouer un rôle dans la sensibilisation à l'isocyanate et les réactions des voies respiratoires.

SECTION 12: Informations écologiques

Aucune donnée écotoxicologique n'est disponible pour le produit.

Empêcher le produit d'atteindre les eaux de surface et les eaux résiduaires; ne pas verser à même le sol.

Vous trouverez ci-après les données écotoxicologiques dont nous disposons en ce qui concerne les composants.

12.1 Toxicity

Toxicité aiguë pour les poissons

Polyisocyanate aromatique

Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)

Durée d'exposition: 96 h

Aucun effet toxique en présence de solution saturée.

Des tests écotoxicologiques sur un produit comparable.

acétate d'éthyle

CL50 230 mg/l

Type de test: Essai en dynamique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Durée d'exposition: 96 h

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

CL50 133 mg/l

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité chronique pour les poissons

Polyisocyanate aromatique

Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle

NOEC < 9,65 mg/l

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Durée d'exposition: 32 jr

Méthode: Essai aux premiers stades de la vie

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
Étude scientifiquement injustifiée.

Toxicité aiguë sur les daphnies

Polyisocyanate aromatique
Aucun effet toxique en présence de solution saturée.
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Des tests écotoxicologiques sur un produit comparable.

acétate d'éthyle
CE50 165 mg/l
Type de test: Étude sur l'eau douce
Espèce: Daphnia cucullata
Durée d'exposition: 48 h

CE50 346 mg/l
Type de test: Étude sur l'eau salée
Espèce: Artemia salina
Durée d'exposition: 24 h

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
CE50 12,5 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité chronique pour les daphnies

Polyisocyanate aromatique
Pas de données disponibles.

acétate d'éthyle
NOEC (reproduction) 2,4 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: Donnée non disponible

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
NOEC (reproduction) 1,1 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Durée d'exposition: 21 jr

Toxicité aiguë sur les algues

Polyisocyanate aromatique
Aucun effet toxique en présence de solution saturée.
Espèce: scenedesmus subspicatus
Durée d'exposition: 72 h
Des tests écotoxicologiques sur un produit comparable.

acétate d'éthyle
CE50r > 100 mg/l
Type de test: Inhibition de la croissance
Espèce: Desmodesmus subspicatus (algue verte)
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)
CE50r 4.300 mg/l
Espèce: Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50r 3.230 mg/l
Espèce: Skeletonema costatum (algue marine)
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité aiguë sur les bactéries

Polyisocyanate aromatique

CE50 > 10.000 mg/l

Espèce: boue activée

Méthode: Norme ISO 8192-1986 E

Des tests écotoxicologiques sur un produit comparable.

acétate d'éthyle

NOEC 650 mg/l

Type de test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

Espèce: Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)

Durée d'exposition: 16 h

Méthode: DIN 38412

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

CE50 > 100 mg/l

Type de test: Inhibition de la respiration

Espèce: boue activée

Durée d'exposition: 3 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

CSEO (mortalité) > 1.000 mg/kg

Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Durée d'exposition: 14 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 207

Toxicité pour les plantes terrestres

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

NOEC (émergence de germes) > 1.000 mg/kg

Espèce: Avena sativa (avoine)

Durée d'exposition: 17 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 208

NOEC (Taux de croissance) > 1.000 mg/kg

Espèce: Avena sativa (avoine)

Durée d'exposition: 14 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 208

NOEC (émergence de germes) > 1.000 mg/kg

Espèce: Lactuca sativa (laitue)

Durée d'exposition: 17 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 208

NOEC (Taux de croissance) > 1.000 mg/kg

Espèce: Lactuca sativa (laitue)

Durée d'exposition: 14 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 208

Toxicité des sédiments

acétate d'éthyle

En raison du faible coefficient de partage n-octanol/eau, on ne prévoit pas d'absorption dans les sédiments.

Évaluation Ecotoxicologique

acétate d'éthyle

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique: La substance est classée comme non critique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique: En raison de la biodégradabilité aisée de la substance, la toxicité aquatique chronique peut être considérée non critique.

Données Toxicologiques sur les Sols: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

Impact sur le Traitement des Eaux Usées: Aucun risque d'affectation de la performance épuratrice n'est à redouter dans les stations d'épuration biologique en raison de la faible toxicité sur les bactéries.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Données Toxicologiques sur les Sols: La substance est classée comme non critique pour les organismes vivant dans le sol.

Impact sur le Traitement des Eaux Usées: Aucun risque d'affectation de la performance épuratrice n'est à redouter dans les stations d'épuration biologique en raison de la faible toxicité sur les bactéries.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Polyisocyanate aromatique

Biodégradation: 34 %, c'est-à-dire difficilement biodégradable

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 F

Des tests écotoxicologiques sur un produit comparable.

acétate d'éthyle

Type de test: aérobique

Inoculum: boue activée

Biodégradation: env. 69 %, 20 jr, c'est-à-dire facilement dégradable

Inoculum: boue activée

Biodégradation: 93 %, 6 jr, c'est-à-dire facilement dégradable

Méthode: Etude de simulation

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Biodégradation: 0 %, 28 jr, c'est-à-dire non dégradable par nature

Méthode: OCDE Ligne directrice 302 C

Stabilité dans l'eau

acétate d'éthyle

Type de test: Hydrolyse

Demi-vie: 16 a (pH: 5)

Température d'hydrolyse: 25 °C

Type de test: Hydrolyse

Demi-vie: 2 a (pH: 7)

Température d'hydrolyse: 25 °C

Type de test: Hydrolyse

Demi-vie: 7,5 jr (pH: 9)

Température d'hydrolyse: 25 °C

S'hydrolyse lentement au contact de l'eau.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Type de test: Hydrolyse

Demi-vie: 0,5 h à 27 °C

La substance hydrolyse rapidement dans l'eau.

Photodégradation

acétate d'éthyle

Type de test: Phototransformation dans l'air

Température: 25 °C

Sensibilisateur: Radicaux OH

Demi-vie (photolyse indir.): 75 h

Après évaporation ou exposition à l'air, le produit se dégrade lentement par le biais de processus photochimiques.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Type de test: Phototransformation dans l'air

Température: 25 °C

Sensibilisateur: Radicaux OH

Demi-vie (photolyse indir.): 2 jr

Après évaporation ou exposition à l'air, le produit se dégrade modérément par le biais de processus photochimiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

acétate d'éthyle

Facteur de bioconcentration (FBC): 30

Espèce: Leuciscus idus(Ide)

Durée d'exposition: 3 jr

Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Une accumulation dans des organismes aquatiques n'est pas à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol**Répartition entre les compartiments environnementaux**

acétate d'éthyle

Adsorption/Sol

En raison du faible coefficient de partage n-octanol/eau, on ne prévoit pas d'absorption dans le sol.

Extrêmement mobile dans les sols

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Adsorption/Sol

Non applicable

Distribution environnementale

acétate d'éthyle

Méthode: (calculé)

Le produit sera dispersé entre les divers compartiments de l'environnement (sol/ eau/ air).

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets nocifs

L'isocyanate réagit à l'eau au niveau de l'interface pour former du CO₂ et un produit insoluble solide présentant un point de fusion élevé (polyurée). Cette réaction est fortement favorisée par la présence de substances tensioactives de surface (savons liquides) ou de solvants solubles dans l'eau. Selon l'expérience acquise à ce jour, la polyurée est inerte et non dégradable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

L'élimination doit se faire en respectant tous les décrets, tous les statuts et toutes les lois en vigueur aux niveaux local, national et international. Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur, selon le Catalogue Européen de Déchets (CED).

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les emballages doivent être entièrement vidés immédiatement après le dernier prélèvement de produit (absence d'égouttement et d'écoulement, nettoyage à la spatule). Après neutralisation des résidus de produit collés sur les parois, les étiquetages sur le produit et les risques doivent être éliminés. Ces emballages peuvent être retournés pour élimination, selon leurs spécificités, aux centres de reprise de l'industrie chimique prévus à cet effet. Le recyclage doit respecter la législation nationale et les réglementations concernant la protection de l'environnement.

Aucune disposition sur les eaux usées.

SECTION 14: Informations relatives au transport**ADR/RID**

14.1 Numéro ONU : 1866

14.2 Nom d'expédition des : RESINE EN SOLUTION

Nations unies
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 3
 Numéro d'identification du danger : 33
 14.4 Groupe d'emballage : II
 14.5 Dangers pour l'environnement : non

Règlement relatif aux produits conditionnés en petite quantité selon Chapitre 3.4 des règlements RTMD-R/ADR/RID

ADN

14.1 Numéro ONU : 1866
 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : RESINE EN SOLUTION
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 3
 Numéro d'identification du danger : 33
 14.4 Groupe d'emballage : II
 14.5 Dangers pour l'environnement : non

Ces données de classification ne s'appliquent pas au transport par navire-citerne. Si nécessaire, des informations supplémentaires peuvent être demandées au fabricant.

IATA

14.1 Numéro ONU : 1866
 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : RESIN SOLUTION
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 3
 14.4 Groupe d'emballage : II
 14.5 Dangers pour l'environnement : non

IMDG

14.1 Numéro ONU : 1866
 14.2 Nom d'expédition des Nations unies : RESIN SOLUTION
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 3
 14.4 Groupe d'emballage : II
 14.5 Dangers pour l'environnement : non
 EmS Code : F-E - S-E
 Groupe de ségrégation IMDG : Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir section 6 - 8.

Information(s) supplémentaire(s) : Inflammable. Craint l'humidité.
 Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des acides et des bases.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directive 2012/18/EU concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.**

P5c Liquides inflammables

Quantité1: 5.000 t Quantité2: 50.000 t

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

Ce produit contient des substances soumises au Règlement UE 1907/2006 (REACH), annexe XVII

acétate d'éthyle

No.-CAS: 141-78-6, No.-CE: 205-500-4

Soumis à l'annexe XVII de REACH, n° 40

Toutes les prescriptions nationales concernant la manipulation des isocyanates doivent être respectées.

En cas de produits à base de solvants :

Toutes les réglementations nationales en vigueur pour la manipulation des solvants doivent être observées.

Articles L.461-1 à L.461-7 du Code de la Sécurité Sociale : déclaration obligatoire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et à l'Inspection du Travail. Tableau de Maladies Professionnelles N° : 62, 84

Article R.4624-18 du Code du Travail : Surveillance médicale renforcée (SMR) : non concerné

Code de l'Environnement : N° de la nomenclature des Installations classées susceptible(s) d'être pris en compte : 4331, 4726

Consulter la DREAL :

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour :

acétate d'éthyle

Diisocyanate de toluylène (mélange d'isomères)

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des avertissements de dangers (H) mentionnés aux sections 2, 3 et 10 de la classification CLP (1272/2008/CE).**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ce produit est principalement utilisé comme durcisseur dans les matériaux de revêtement ou les adhésifs. La manipulation de matériaux de revêtement ou d'adhésifs contenant des polyisocyanates réactifs et des résidus de monomère TDI exige des mesures de protection appropriées. Ces produits ne doivent être utilisés que pour des applications industrielles ou professionnelles. Ils ne doivent pas être utilisés pour le domaine du bricolage (DIY = Do-It-Yourself).

Directives ISOPA concernant le chargement/déchargement, le transport et le stockage en toute sécurité de TDi et MDI. Consulter le site ISOPA www.isopa.org (Product Stewardship „Walk the Talk“).

Aucune annexe n'est fournie pour ce mélange car les informations nécessaires concernant les conditions opératoires et les mesures de gestion des risques (RMM) pour les utilisations identifiées sont disponibles au chapitre 8 de cette FDS.

Abréviations et acronymes

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ANSI	American National Standards Institute
ASTM	American Society of Testing and Materials (US)
ATE	Acute Toxic Estimate
AwSv	Verordnung über Anlagen zum Umgang mit wassergefährdenden Stoffen
BCF	Bioconcentration Factor
CAS	Chemical Abstract Service
CLP	Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures
CMR	Carcinogenic Mutagenic Reprotoxic
DIN	Deutsches Institut für Normung
DNEL	Derived No-Effect Level
EC...	Effect Concentration ... %
EWC	European Waste Catalogue
IATA	International Air Transport Association
IBC	Intermediate Bulk Container
ICAO	International Civil Aviation Organization
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IMO	International Maritime Organization
ISO	International Organization for Standardization
IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry
LOAEL	Lowest Observable Adverse Effect Level
LC...	Lethal Concentration, ...%
LD...	Lethal Dose, ...%
MARPOL	International Convention for the Prevention of Pollution From Ships
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
NOEL/NOEC	No Observed Effect Level/Concentration
OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
PBT	persistent, bioaccumulative, toxic
PNEC	Predicted No-Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire de marchandises Dangereuses
STOT	Specific Target Organ Toxicity
TRGS	Technische Regeln für Gefahrstoffe
vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative
WGK	Wassergefährdungsklasse

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.